

Metz Métropole - France - Europan 13 UNE BASE AÉRIENNE À RÉINTÉGRER DANS LA VIE URBAINE



CATÉGORIE : urbain

FAMILLE DE SITE : Comment intégrer des sites vacants dans le développement urbain ?

LOCALISATION : Metz Métropole – Augny, Marly, Moulins-Lès-Metz (57)

POPULATION : Metz Métropole : 230 000 hab env. – Metz : 120 000 hab.

SITE D'ÉTUDE : 600 ha **SITE DE PROJET :** 350 ha

SITE PROPOSÉ PAR : Metz Métropole ; Etablissement Public Foncier Lorraine
MAÎTRISE DU FONCIER : Ministère de la Défense, en cours de cession à l'Etablissement Public Foncier Lorraine et à Metz Métropole

SUITES DONNÉES AU CONCOURS : Organisation d'un workshop avec les équipes retenues - étude urbaine d'approfondissement - missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics – démarche de participation. Des suites opérationnelles pourront être initiées avec partenaires privés.

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : urbaniste et/ou paysagiste et/ou architecte

COMMENT LE SITE RÉPOND AU THÈME DE LA VILLE ADAPTABLE?

Hier site monofonctionnel fermé au public, la BA128 doit devenir un lieu de partage cogéré, ouvert au plus grand nombre, intégrant des usages multiples et ainsi s'intégrer progressivement dans son environnement urbain et nature immédiat.

Pour cela, 4 vocations principales ont été retenues : le sport et les loisirs, les énergies renouvelables, l'agriculture périurbaine et les activités artisanales.

Cette mutation profonde s'appuie sur les principes suivants :

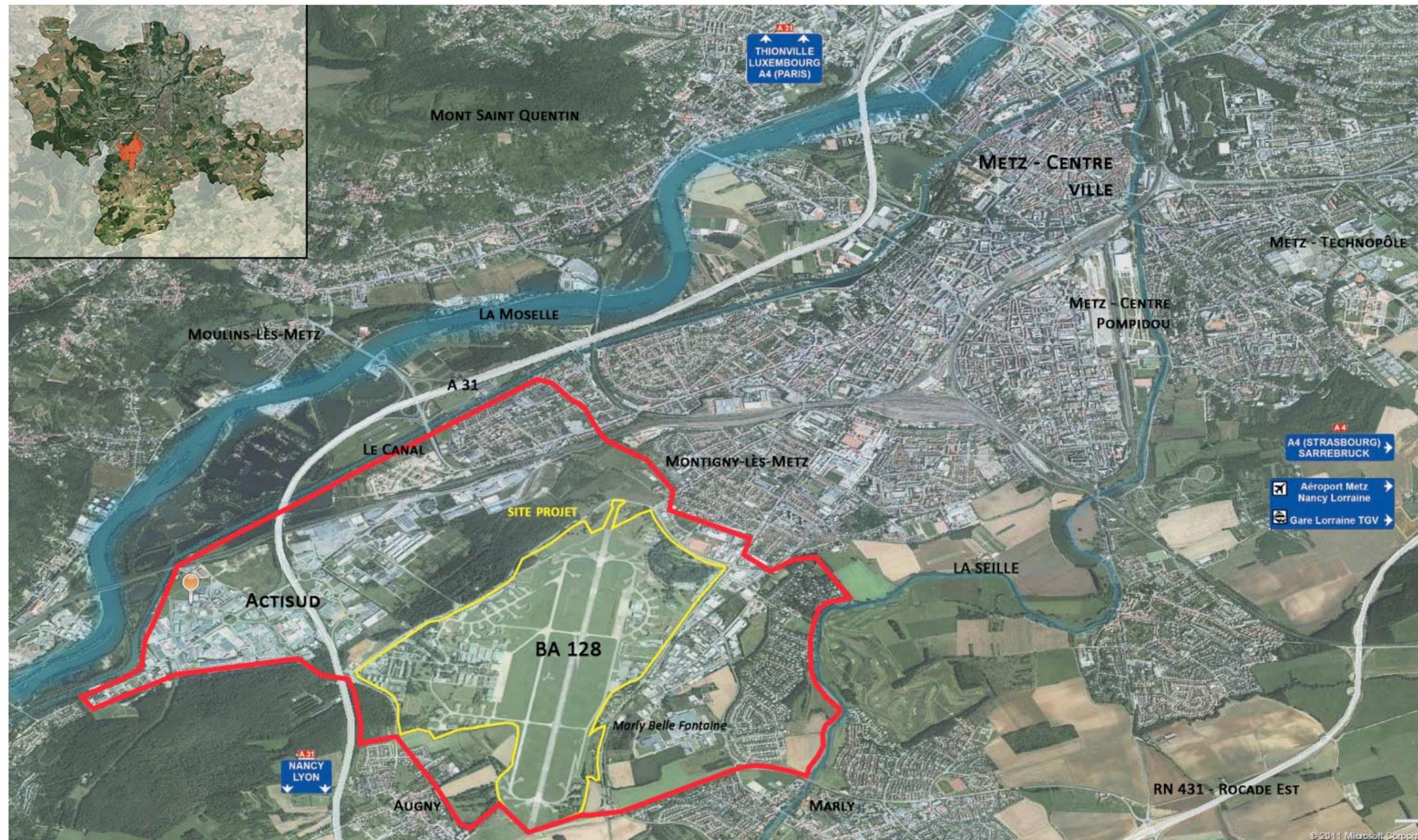
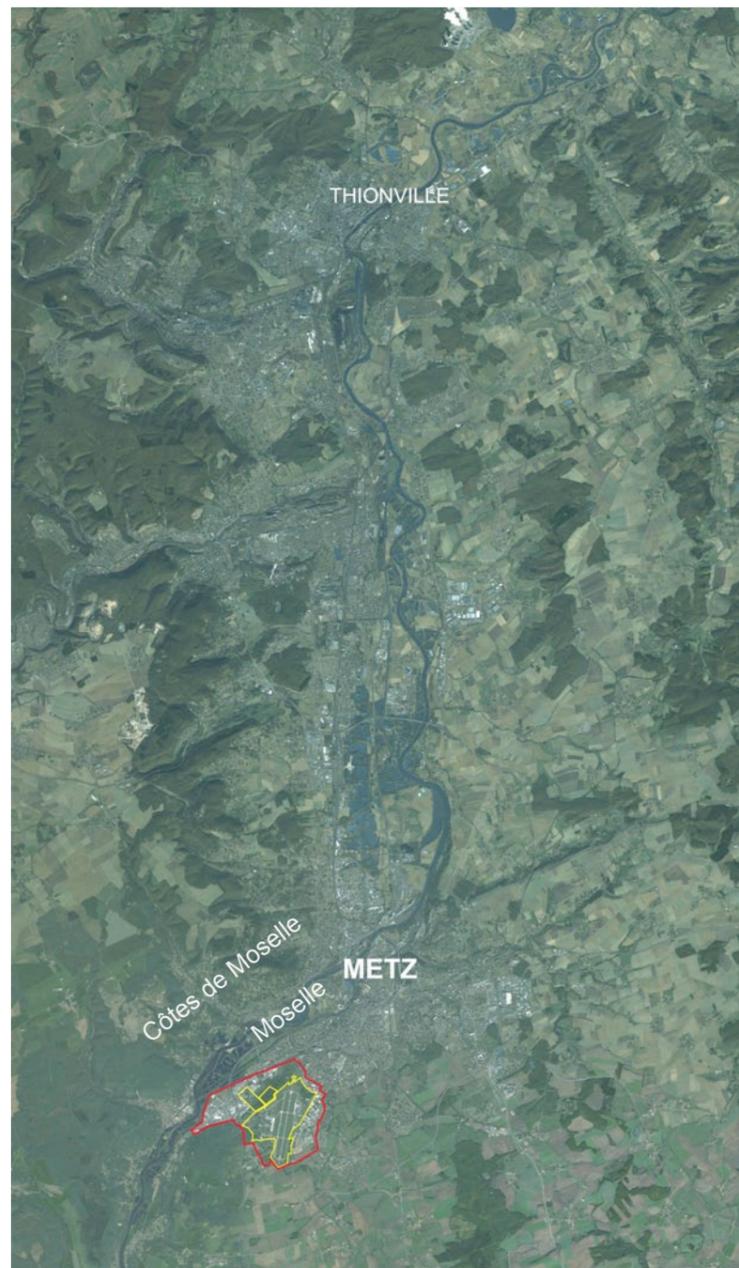
- La **mise en place d'un processus de long terme** intégrant le recyclage et la réversibilité **des usages et des espaces**
- Une **utilisation raisonnée de l'espace**, en mutualisant des espaces et des équipements publics et privés,
- Un **rapport ville/nature à privilégier** qui passe par le respect des espaces naturels et une offre de services de qualité,
- Une **nouvelle manière de construire et de gérer les projets**, qui vise à permettre l'émergence d'initiatives locales en intégrant une grande diversité d'acteurs potentiels.

STRATÉGIE DE LA COLLECTIVITÉ

Après un développement de l'agglomération vers le nord puis au sud-est, l'agglomération débute un rééquilibrage vers le sud-ouest, dont la libération par l'armée de la BA128 est le déclencheur au cœur d'un territoire stratégique.

L'ambition pour la reconversion du site repose sur trois prérequis : une volonté de développer des **activités créatrices d'emploi et de richesse**, en ciblant notamment les secteurs recelant un potentiel de croissance et d'innovation; une volonté de **contribuer, dans la continuité du Centre Pompidou-Metz, au rayonnement de l'agglomération** ; une volonté de rapprocher la population des emplois et des services afin d'**améliorer la qualité de vie de la population**.

La reconversion des friches militaires et industrielles qui s'imposent à Metz Métropole, constitue un réel potentiel de renouveau et un appui à grande échelle pour cette ambition.



CARACTÉRISTIQUES DU SITE

L'ex-base aérienne 128, site de projet, enclave de 370 ha, fermée aux habitants depuis plus d'un siècle, située en bordure des espaces urbanisés du centre de l'agglomération, opère une transition entre le tissu constitué au nord et les grands paysages agricoles au sud. À l'est et à l'ouest se trouvent des zones artisanales et commerciales, notamment ACTISUD, deuxième zone commerciale de France (hors Ile de France) en termes de surface de vente. Bien desservi en infrastructures routières, cet ensemble, constituant le site de réflexion, présente cependant un déficit en transports en commun, ce qui constitue un frein à son développement.

Le site de projet est caractérisé par trois unités paysagères: au centre un espace dégagé de prairies de plus de 200 ha correspondant à l'immensité de la piste et bénéficiant d'une perspective sur les côtes de Moselle et le Mont St Quentin au nord et sur des espaces agricoles au sud et d'où se détachent seulement les hangars aéronautiques situés de part et d'autre de la piste; à l'ouest, l'ancienne zone de vie présente un paysage de parc urbain qui regroupe logements et bâtiments administratifs et techniques; à l'est, la zone historique est marquée par la présence d'un ancien fort et de nombreux hangars.

ADAPTABILITÉ DU SITE EN RELATION AVEC SA CATÉGORIE

Plusieurs études ont permis de déterminer une stratégie de réemploi et de reconversion du site à court,

moyen et long terme à travers un document : le Plan Directeur d'Aménagement. En plus d'une réserve foncière au Nord, le Nord Est de la base, de par la typologie du bâti, doit recevoir des activités artisanales et de logistique. Le sud de la base, quant à lui, doit accueillir deux projets emblématiques à la philosophie commune et aux synergies possibles: l'agrobiopole et un pôle sportif.

Le projet d'Agrobiopôle vise à structurer les filières courtes d'approvisionnement alimentaire de l'agglomération. Le site doit être l'épicentre de l'agriculture périurbaine à MIM et proposera de la production, des équipements de stockage et de transformation mutualisés entre exploitants, de la valorisation et de la vente de produits agricoles.

Le projet de pôle d'excellence sportive vise à accompagner le secteur sportif amateur et professionnel de l'agglomération et de la Moselle. Cette ambition répond aux besoins des acteurs publics et privés en mutualisant plusieurs services et équipements utiles à la formation, l'hébergement, la pratique et l'accueil de compétitions, manifestations et de rencontres sportives.

Outre la vocation économique de ces deux projets, ils ambitionnent un rôle social (services à la population, accueil du public), pédagogique, innovant et exemplaire. Leur succès sera basé à la fois sur une construction participative mais également sur une appropriation des lieux par la population.

Le site projet s'inscrit au regard des particularités et des objectifs suivants :

- **Un site remarquable mais non connu** : développer l'appropriation progressive du site par ses nouveaux occupants ;

- **Un lieu qui demande à être raccordé, traversé et animé** : ouvrir le site et organiser sa distribution pour accueillir de nouveaux usages tout en préservant/valorisant les espaces naturels et les éléments de mémoire du lieu; favoriser une animation du site par des lieux de pratiques communes aux temporalités différentes, permettant une mutualisation des usages ;
- **Un processus participatif innovant amorcé mais à élargir et à consolider** : imaginer un processus participatif permettant à la fois de créer des synergies entre les projets, et de concevoir une construction économique plus circulaire et participative.

Les candidats proposeront pour le site :

- Une stratégie d'aménagement et une programmation spatiale, à court et long terme;
 - Des principes d'aménagement des espaces publics, de loisirs et de circulation;
 - Des équipements favorisant l'attractivité du site, avec une ambition première pédagogique et d'économie circulaire entre les deux projets;
 - Un processus de co-construction de la part de l'ensemble des partenaires parti-prenantes ainsi que de la population.
- Sont attendus des équipes pluridisciplinaires réunissant, outre des compétences en matière d'urbanisme, d'architecture, de paysage, celles d'économie et de sociologie.

Metz Métropole - France - European 13



